

L'Épatess'ran



L'information municipale d'Épagny Metz-Tessy

plus proche de vous !



#32

janvier 2024

www.epagnymetz-tessy.fr



3 L'ÉDITO

4 L'ACTU

- 5 Votre quotidien
- 7 Petite enfance
- 8 Jeunesse, éducation
- 9 Solidarité, seniors
- 9 Sécurité
- 10 Santé
- 11 Equipements sportifs
- 11 Mobilité



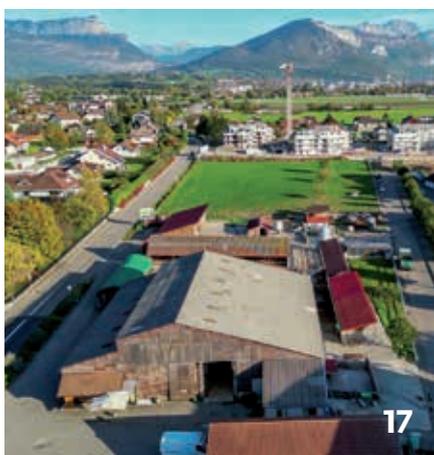
12 ZOOM

- 12 Conseil Municipal Jeunes

15 CADRE DE VIE

16 ÉCONOMIE

17 L'AGGLO ET NOUS



20 ILS FONT BOUGER LA COMMUNE !

21 ON SORT, ON S'ÉVADE

23 AGENDA

Directeur de la publication : Roland Daviet, Maire.

Direction de la communication : Matthieu Henry-Lissak et Virginie Verdan. communication@epagnymetztesy.fr

Rédaction : F-COM, Virginie Verdan.

Photographies : F-COM, Virginie Verdan, Yves Faure, Grand Annecy, Stock Adobe et DR.

Page de couverture : élection du Conseil Municipal Jeunes.

Graphisme et mise en page : globule VERTE.

Impression : Imprimerie Gutenberg - 9, rue Barrade - Avenue du Pont de Tasset - 74960 Meythet.

Tirage : 4 500 exemplaires. Imprimé sur un papier certifié PEFC.

Fabriqué en France.



Suivez-nous sur  et 



Chères Épatesseranes, chers Épatesserans,

Nous avons avancé en 2023 avec optimisme, et je suis heureux de constater que nous avons pu mener à bien plusieurs projets, tels que les travaux du carrefour de l'Union pour la desserte du projet Gardenia, dont les logements ont commencé à être livrés, le suivi des voiries et notamment des RD 3508 et 1508, les pistes cyclables, le cimetière paysager des Machurettes dont les travaux ont d'ores et déjà commencé... La commune est également fortement engagée dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal qui, je vous le rappelle, mobilise les 34 communes du Grand Annecy. À ce sujet, notez que, sur la seule année 2023, ce sont plus de 250 réunions auxquelles notre commune a toujours répondu présente afin de défendre l'aménagement de notre territoire.

Sur un plan financier, nous avons attaché une importance particulière au suivi de notre budget, et bien nous en a pris car la situation est loin de s'améliorer pour 2024. En effet, la suppression de la taxe d'habitation, l'exonération de la taxe foncière sur les logements sociaux, combinées avec la forte production de logements qui nous est imposée par la loi, nous pénalisent très brutalement.

Croyez-moi, je fais mon affaire, avec les collègues élus du conseil municipal et avec nos parlementaires, d'agir pour que cette situation soit corrigée, notamment pour obtenir une répartition différente des compensations financières au sein de notre agglomération du Grand Annecy.

Parallèlement, nous allons, ensemble, continuer d'agir pour à la fois maîtriser notre budget et poursuivre les projets qui nous tiennent à cœur et que vous attendez, comme nous l'avons déjà fait en 2023.

Cette année, des projets sont toujours d'actualité.

Je pense notamment à la construction d'une aire de Pumptrack à Gillon, à l'ouverture du nouveau cimetière aux Machurettes, à la construction du chalet de la Faune et de la Flore, aux travaux de rafraîchissement des groupes scolaires, à l'entrée de la bibliothèque La Crypte aux Livres dans le réseau BiblioFil, à la mise en place d'une mutuelle communale...

Bien entendu, et plus que jamais, nous poursuivrons également nos activités de qualité, tant en direction des seniors qu'à destination des enfants et de leurs parents, fidèles à un projet couvrant la parentalité dès la naissance et se poursuivant auprès des jeunes avec l'Espace Jeunes, les chantiers pédagogiques, et une nouvelle équipe fraîchement élue du Conseil Municipal Jeunes.

Le tableau des réjouissances 2024 ne serait pas complet si je ne faisais pas mention de nos actions culturelles. Vous aurez ainsi l'occasion de bénéficier de nombreux spectacles et de temps conviviaux organisés par nos services. Vous pourrez également continuer à suivre nos projets et nos activités en lisant notre bulletin municipal, un bulletin que près de 95% des sondés disent lire systématiquement ou régulièrement, comme nous avons pu le constater dans l'enquête de lectorat menée en fin d'année ! Une enquête qui nous conduit également à conserver la version papier puisque, dans ce même sondage, vous nous avez indiqué préférer à presque 90% le papier au numérique.

Vous découvrirez par ailleurs bientôt notre nouveau site Internet, que nous avons particulièrement voulu intuitif et accessible, et dont le lancement est prévu à la fin du premier trimestre.

2024 sera donc encore une année d'efforts, bien sûr, mais aussi de créativité, d'inventivité, et finalement de ressourcement pour l'avenir.

Je sais pouvoir compter sur les élus du Conseil municipal et sur les services pour faire en ce sens progresser notre commune et le service que nous vous devons.

Je profite enfin de cet édito pour remercier les associations et leurs bénévoles, sans qui Epagny Metz-Tessy ne serait pas ce qu'elle est : une commune vivante, dynamique, où il fait bon vivre. Rappelez-vous à ce propos que nous avons, encore en 2023, été classés en 1^{ère} position départementale et en 4^{ème} position nationale parmi les communes de 5 000 à 10 000 habitants, au palmarès réalisé par l'association « Villes et Villages où il fait bon vivre », classement établi sur 187 critères.

Même s'il ne s'agit bien là que d'un label, recevons-le néanmoins comme un encouragement pour notre vivre ensemble !

Meilleurs vœux à toutes et tous et prenez soin de vous.

Roland Daviet, Maire

Meilleurs Vœux!

Revoir en images



Cérémonie du 11 novembre

Les élus, élus du Conseil Municipal Jeunes, présidents des associations d'anciens combattants, élèves des écoles de la commune et de l'École Intercommunale de Musique étaient nombreux réunis sur la place Emile Sadoux pour commémorer l'anniversaire de l'armistice le samedi 11 novembre 2023.



2024, une année d'efforts, de créativité et de réflexion pour les années futures

Dimanche 14 janvier, la cérémonie des vœux à la population a rassemblé les Épatesserans sur la place de la Grenette. Après la présentation des projets 2024 par le Maire, tous ont pu profiter d'un magnifique spectacle offert par les patineurs du SGA (Sports de Glace d'Annecy).

Les séniors réunis pour partager la galette des rois

Le 15 janvier, 135 personnes de plus de 60 ans ont partagé un moment convivial autour de la galette des rois. Ce moment gourmand était aussi l'occasion d'échanger sur les activités proposées tout au long de l'année par le Centre Communal d'Action Sociale.



Sortie au laser game avec l'Espace Jeunes

Du sport, des sorties, des soirées, des animations culturelles, des découvertes, des activités ludiques et culinaires ont été proposés aux 13-17 ans cet automne. L'occasion de vivre des vacances actives avec d'autres jeunes de la commune. Pendant les vacances scolaires, pensez aux activités proposées par l'Espace Jeunes !



Record battu au niveau des effectifs

Avec 385 licences de jeunes joueurs, entraîneurs et bénévoles, l'Etoile Sportive de Basket d'Epagny Metz-Tessy vient de battre un nouveau record d'adhérents : depuis 1947, jamais le club n'a eu autant d'amateurs pour participer à ce sport collectif si attractif. Les résultats des équipes nationales, des clubs français en Euro Ligue ou des joueurs évoluant en NBA, y sont sûrement pour quelque chose...

Votre quotidien

Viabilité hivernale



La commune assure le déneigement des voies de circulation automobile, des trottoirs devant les espaces publics, des espaces qui bordent les immeubles appartenant à la collectivité et les lieux publics (écoles, mairie, lieux de culte...).

Du 15 novembre au 15 mars, des équipes sont mises en alerte pour pouvoir intervenir le plus rapidement possible : des agents mobilisables et des chauffeurs d'entreprise prestataire de service qui assurent une viabilité permanente de la chaussée et des trottoirs.

La commune opte pour un salage raisonné, limité aux voies en pente et aux axes structurants du territoire. Cela permet de réduire chaque année la quantité de sel épandue d'environ 30 tonnes, tout en luttant efficacement contre les risques induits par la présence de verglas sur les chaussées. Concernant le déneigement des aménagements cyclables, la commune a mandaté une entreprise.

Attention : le déneigement des trottoirs devant des bâtiments non publics, des voies privées non ouvertes à la circulation publique, des voies de lotissement ne sont pas sous la responsabilité de la commune, il appartient aux riverains (habitants, propriétaires, commerçants) de les déneiger.

Cimetière : reprise de concessions en état d'abandon

Lorsqu'un administré loue une concession, et qu'elle que soit la durée de location, il devient concessionnaire et s'engage de ce fait à la maintenir en bon état d'entretien. Le non-respect de ses obligations par le concessionnaire peut entraîner la déchéance de ses droits sur la concession.

Une concession peut être qualifiée de concession en état d'abandon si elle n'est plus entretenue, a plus de 30 ans d'existence et qu'aucune inhumation n'a eu lieu depuis 10 ans. Dès lors que la commune identifie une concession en état d'abandon, elle peut procéder à la reprise de cette concession pour garantir le bon aspect esthétique du cimetière ainsi que la sécurité des lieux. Cela lui permet également d'offrir de nouveaux emplacements à ses administrés.

Cinq concessions son actuellement concernées par cette procédure. Si aucune personne ne se manifeste afin de remettre ces concessions en état, elles feront l'objet d'une reprise à partir du mois de novembre 2025. Les ornements des sépultures seront retirés et les contenus seront déposés à l'ossuaire du cimetière.

Une plaquette invitant toute personne susceptible d'avoir des informations relatives à ces concessions à s'adresser en mairie a été posée sur les sépultures concernées.

➤ Pour plus de renseignements, merci de bien vouloir contacter le service état civil de la mairie au 04 50 27 38 75.

Découvrez la nouvelle version de l'application du territoire AGATE

Pour rappel, AGATE, lancée en mars 2022, rassemble toutes les informations pratiques du Grand Anncy, de la Ville d'Anncy et des communes d'Argonay, de Chavanod, d'Épagny Metz-Tessy et de Fillière.



Actualités, événements à venir, météo, qualité de l'air, films à l'affiche, signalement d'incidents, collecte des déchets, prochains passages des bus et des trains, disponibilité des parkings, info trafic... Plusieurs dizaines de services sont disponibles au sein d'une seule et même application pour faciliter votre quotidien et la découverte du territoire du Grand Anncy.

Une toute nouvelle version est maintenant disponible avec comme nouveautés :

- Le menu "Mon Territoire et Moi" permettant d'accéder à des informations sur mesure pour votre commune.
- Un design modernisé pour une navigation plus fluide et agréable.
- De nouvelles fonctionnalités pratiques, telles que la température du lac en temps réel, l'emplacement des toilettes publiques, ou des informations sur la transition écologique.

À télécharger gratuitement en scannant ce QR code :

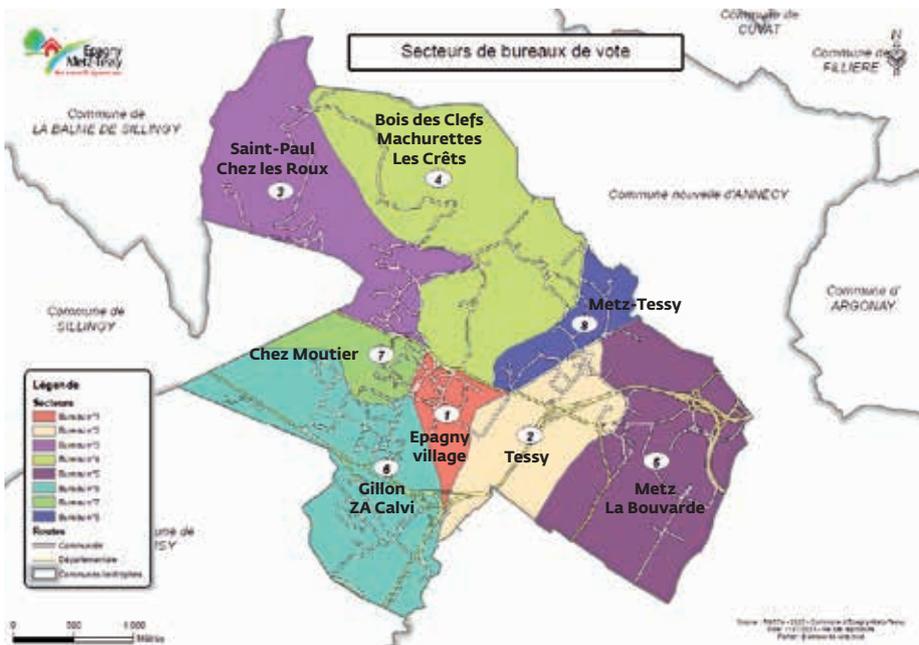


RAPPEL : il est obligatoire d'équiper son véhicule de pneus hiver ou de détenir des chaînes ou chaussettes à neige, du 1^{er} novembre 2023 au 31 mars 2024.



Élections : à partir du 1^{er} janvier 2024, le découpage électoral de la commune change

Chaque commune est divisée, par arrêté préfectoral, en autant de bureaux de vote que l'exige le nombre d'électeurs. Afin de faciliter le bon déroulement des opérations électorales, il est préconisé de ne pas excéder 1 000 électeurs par bureau de vote.



Or, au 1^{er} septembre 2023, la commune comptait 5 790 électeurs répartis dans 6 bureaux de vote. En 2024 et dans les années à venir, plusieurs programmes immobiliers vont venir augmenter la population, et donc, à priori, également le nombre d'électeurs inscrits sur la commune. Un redécoupage électoral est donc nécessaire pour anticiper cette évolution.

Aussi, à partir du 1^{er} janvier 2024, les électeurs seront répartis désormais dans **huit bureaux de vote**. Ces derniers continueront à être situés à la salle Le Trait d'Union au Complexe Sous-Lettraz (95 route des Rebattes).

Du fait de ce redécoupage, tous les électeurs de la commune recevront une nouvelle carte électorale en mai 2024. Cette pièce n'est pas nécessaire pour voter, mais elle contient des informations pratiques (bureau de vote et numéro) qui facilite le passage lors des scrutins. Une pièce d'identité avec photographie est cependant obligatoire.

Enquête de lectorat de l'Epates's'ran : découvrez les résultats

Le magazine municipal se fait l'écho de l'actualité d'Epagny Metz-Tessy et relaie des informations utiles au quotidien de ses habitants.

Afin d'en optimiser le contenu, nous vous avons proposé de participer à une étude de lectorat cet automne. 152 personnes ont répondu au questionnaire. Parmi les retours et notamment la question d'une version numérique ou papier, 90% de répondants plébiscitent la version papier. Les résultats de cette consultation serviront à faire évoluer le modèle d'information de la commune vers ses citoyens. Vous pouvez les consulter sur le site internet de la commune.

Depuis plusieurs mois, le service communication travaille également sur un nouveau site internet. L'accès à l'information sera simplifié afin que chacun s'y retrouve le plus rapidement possible. Vous le découvrirez prochainement !

FOIRE AUX QUESTIONS

Comment savoir si je suis bien inscrit sur les listes électorales de la Commune ?

En consultant le lien : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788

Ou en contactant le service Élections à la mairie d'Epagny Metz-Tessy au 04 50 27 16 72.

Y aura-t-il des élections en 2024 ?

Oui, les **élections européennes** se dérouleront le **dimanche 09 juin 2024**.

Contrairement aux autres scrutins, il n'y a pas de second tour. Les candidats sont élus pour 5 ans.

Où auront-elles lieu ?

Elles se tiendront à la salle Le Trait d'Union (Complexe Sous-Lettraz, 95 route des Rebattes).

Qui élit-on lors des élections européennes ?

Les élections européennes permettent aux citoyens européens de désigner leurs représentants au Parlement européen : les **députés européens**, également appelés eurodéputés. Ils sont élus pour 5 ans.

Qui peut voter aux élections européennes ?

Tout **citoyen français** inscrit sur les listes électorales. Par ailleurs, **tout citoyen européen** qui réside en France peut voter en France, à condition de demander à être inscrit sur les **listes électorales complémentaires** françaises.

Quel est le nombre de députés européens ?

À la suite de la décision du Royaume-Uni de se retirer de l'Union européenne (Brexit), le **nombre de sièges au Parlement européen** est passé de 751 à **705**. Après les élections de 2014, la France disposait de 74 sièges au Parlement européen. Depuis le Brexit, elle dispose de **79 sièges**.

Petite enfance

Magie de Noël en Petite Enfance



dernier, un « Gôûter de Noël » a été organisé pour l'ensemble des familles de la structure. Un temps de rencontres en toute simplicité et authenticité dans l'esprit de Noël. Heureux de se retrouver dans une ambiance conviviale, une chorale improvisée parents-enfants-professionnelles a permis de vivre un moment de partage et ce, pour le plus grand bonheur de tous. « *Nous tenons tout particulièrement à remercier chaleureusement l'ensemble des familles pour leur présence et pour leurs gourmandises.* » précise Maryline Leboeuf, directrice de la crèche Pic et Plume. Le 12 décembre, les enfants ont vécu, dans une ambiance sereine et festive, une matinée de Noël itinérante. Répartis en petits groupes, ils ont pu découvrir différents univers jusqu'à l'arrivée tant attendue du Père Noël. Et quelle rencontre ! Il n'y a pas de doute, tout était réuni pour que la magie de Noël opère.



À la rencontre du Vieux Monsieur à la barbe blanche

Le 17 novembre dernier, assistantes maternelles, professionnelles en gardes d'enfant à domicile et enfants accompagnés de l'animatrice du Relais Petite Enfance sont partis à la découverte de l'authentique et féérique Hameau du Père Noël. « *Accueillis par un ours immense, nous sommes tout*

petits, tels des lutins en quête d'aventures et découvrons l'ambiance surprenante tout est à notre hauteur. Et soudain ! Qui est là, assis devant son bureau en pleine lecture du courrier ? Le Père Noël ! Face à lui, les yeux s'écarquillent rendant cette balade encore plus magique. A l'extérieur, trône un grand sapin tout décoré. Puis nous rejoignons la maison des contes. La visite se poursuit par l'improbable grenier aux « Totottes » où nous, plus petits, avons la possibilité d'offrir au Père Noël notre sucette. Enfin, pour clôturer cette magique matinée, nous grimpons dans le traîneau du Père Noël prêts à nous envoler pour de nouvelles aventures. »

Un Noël en trois temps à la crèche Pic et Plume

Gatien, un petit lutin très coquin a rejoint le multi-accueil au 1^{er} décembre et chaque jour il a fait preuve de malice et de créativité pour réaliser des petites bêtises. Le 08 décembre

Un Noël dynamique et culturel

Mardi 19 décembre, le multi-accueil « Lo P'tiou » a débuté sa féérique journée de Noël par un « Café des Parents ». Un moment de partages et d'échanges conviviaux qui a remporté un franc succès. Il s'en est suivie une séance d'aérobic animée par une des assistantes maternelles, Julie, où petits et professionnelles ont pu, tout en rythme, vivre ensemble un instant privilégié. Puis ce fût la venue du Père Noël avec sa hotte remplie de merveilles. C'est au pied du sapin que tous ensemble ils purent découvrir les surprises et savourer des gourmandises. La fête s'est terminée avec Marie, intervenante en comptines anglaises, et le traditionnel repas de Noël.

Le Service Petite Enfance s'anime

Les multi-accueils et le Relais Petite Enfance proposent tout au long de l'année des actions à destination des parents et/ou des enfants. Notez dès à présent **la semaine de la Petite Enfance qui se déroulera du 16 au 24 mars 2024**. Le programme arrive prochainement, restez connectés ! Retrouvez plus en détails tous nos événements et actualités :



Site internet, « Événements » :
www.epagnymetztesy.fr/Evenements.html



Portail famille, « Actualités »

Jeunesse, éducation

Nouvelles modalités de réservation pour Croc'Vacances



Depuis le 1^{er} janvier, de nouvelles modalités de réservation ont été mises en place pour Croc'Vacances. Leur objectif : permettre un taux d'occupation maximal de l'accueil de loisirs en tendant vers le « zéro absent » et le « zéro réservation non honorée ».

À travers ses accueils de loisirs, la commune d'Epagny Metz-Tessy souhaite répondre aux besoins des familles tout en garantissant la sécurité des enfants et un projet pédagogique de qualité. Depuis juin 2023, une réflexion a été lancée par les élus sur les capacités et les modalités d'accueil pour répondre en priorité aux besoins sur les 3-7 ans, dont les places sont les plus demandées et pour qui les solutions alternatives sont les plus complexes...

Compte tenu des difficultés de recrutement d'animateurs et les contraintes financières qui imposent une gestion optimisée, il est important de réduire les absences hors délais ou sans annulation pour que les places soient occupées. Lors des dernières vacances de Toussaint, les absences injustifiées ont par exemple concerné, en moyenne, 4 enfants par jour.

Afin de sensibiliser et de responsabiliser les familles au moment des réservations, de nouvelles modalités ont été mises en place :

- Toute réservation est définitive et payante. J'inscris mon enfant en fonction de mon besoin réel.
- Une annulation pour raison médicale ou en cas de force majeure sur présentation d'un justificatif n'est pas facturée.
- En cas d'absence hors délai (sans raison médicale ou cas de force majeure), votre enfant ne sera pas accueilli aux vacances suivantes.
- Une tolérance de 1 journée est appliquée pour des raisons de santé sans justificatif médical, sur présentation d'une attestation sur l'honneur.
- Un délai de 24h, au moment de l'ouverture des réservations, est instauré pour annuler une réservation sans facturation ni pénalité (ouverture des inscriptions le dimanche à 9h donc possibilité d'annuler jusqu'au lendemain, soit le lundi 9h).



Inscriptions scolaires

Ouverture des inscriptions scolaires le 1^{er} février 2024 pour les enfants nés en 2021 et pour les nouveaux arrivants. Dossier disponible sur le site internet de la commune ou auprès du service Enfance Jeunesse :

Tél. 04 50 22 98 19 / enfance-jeunesse@epagnymetztessey.fr.

1^{er} Forum « jobs d'été » pour les 16-25 ans

Tu as entre 16 et 25 ans et tu cherches un job pour cet été ? Rendez-vous le samedi 09 mars de 14h00 à 18h00 au complexe Sous-Létraz pour la première édition du Forum jobs d'été organisé par la commune d'Epagny Metz-Tessy.

Une trentaine d'entreprises locales de tous secteurs et de toutes tailles est attendue sur le forum. Parmi elles, Auchan, Otera, Décathlon... Ce sera l'occasion idéale pour découvrir les offres d'emploi, déposer une candidature ou échanger sur les différents métiers. La Mission Locale Jeunes proposera même un coaching express aux candidats sur des sujets comme optimiser son CV ou réussir un entretien. La volonté de la commune d'Epagny Metz-Tessy est d'accompagner les jeunes à la recherche d'un job d'été et de poursuivre le travail de proximité avec les acteurs locaux.

Quatre agents communaux âgés de moins de 25 ans ont tenu à participer et à apporter leur touche à l'organisation de cet événement, afin que celui-ci réponde au mieux aux besoins et aux préoccupations des jeunes. Ils ont créé plusieurs vidéos qui seront diffusés sur les réseaux sociaux dans l'objectif de promouvoir cet événement. Un partenariat a également été mis en place avec la Sibra et Sun Alpes radio.



Solidarité, seniors

Les rendez-vous du 1^{er} semestre à ne pas rater !

REPAS DES AÎNÉS

Dimanche 17 mars 2024 à partir de 12h00 au Trait d'Union

Comme chaque année, les habitants âgés de 70 ans et plus au 31 décembre 2023 (et leurs conjoints) seront invités au traditionnel repas des aînés.

Les invitations seront envoyées début février. Aussi, si vous n'avez pas reçu d'invitation le 20 février, nous vous invitons à contacter le service Affaires sociales au 04.50.10.59.30. **Attention, le nombre de participants est limité à 378 personnes. Seuls les coupons réponses déposés en mairie seront pris en compte.**



SÉANCE CINÉMA SÉNIORS

Lundi 08 avril à 14h00 à la Salle le Tremplin (Metz-Tessy village)

Choix du film en cours.

ACTIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES pendant les vacances scolaires

N'hésitez pas à contacter le service Affaires sociales si vous êtes intéressé(e) pour participer à des après-midis de rencontres avec les enfants qui fréquentent l'accueil de loisirs !

ATELIERS « MANGER, BOUGER, SANTÉ PRÉSERVÉE ! »

animés par l'UFOLEP. Session de 6 séances les lundis 29 avril, 06, 13, 27 mai et 03, 10 juin de 14h00 à 16h00 en salle d'animation Grenette (Metz-Tessy village).

L'UFOLEP, acteur du vieillissement sans incapacité, lutte contre toute forme d'inactivité et propose 6 ateliers sur le thème de la nutrition et de l'activité physique seniors.

Ils s'adressent à toute personne âgée de 60 ans et plus vivant dans son logement de manière totalement autonome (GIR 5 et 6). Voici quelques thèmes qui seront abordés lors de ces séances : « Comment faire ses courses et conserver ses aliments / Elaborer ses journées alimentaires / Découvrir des activités physiques... »



Sécurité

Le nouveau Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) est en ligne



L'information préventive de la population constitue un des fondements de la politique de prévention des risques. Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) complète le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) établi par la commune.

Ce document a pour vocation de vous informer sur les risques majeurs identifiés sur la commune d'Epagny Metz-Tessy et sur les consignes de sécurité à suivre en cas de survenue de l'un de ces événements.

Sont ainsi abordés les risques naturels (inondation, crue torrentielle, mouvement de terrain, sismicité, canicule...), les risques technologiques (oléoduc, gazoduc...) et les risques sanitaires (pandémie, eau potable...).

Le DICRIM est consultable en ligne et disponible sur demande à l'accueil des mairies.



Une mutuelle communale à Epagny Metz-Tessy !

Le CCAS a signé une convention avec la mutuelle Just afin de permettre aux habitants et aux personnes travaillant sur le territoire de bénéficier d'une offre collective négociée pour la prévoyance santé.

Qu'est-ce qu'une mutuelle communale ?

Une mutuelle communale est une complémentaire santé mise en place par une ville ou un CCAS qui souscrit à une offre collective négociée auprès d'une mutuelle pour l'ensemble de ses habitants ainsi que pour les personnes travaillant dans la commune. Ce partenariat permet de faire profiter de tarifs collectifs attrayants et ainsi de faire gagner les habitants en pouvoir d'achat.

La mutuelle JUST offre des garanties sérieuses et intéressantes. Basée à Valenciennes, elle est présente depuis longtemps dans le domaine de la protection santé et spécialisée dans les mutuelles communales. Aujourd'hui, 800 communes françaises sont partenaires.

En plus des garanties classiques d'une complémentaire santé à moindre coût, la convention inclut une série d'avantages liés au bien-vivre et au bien-vieillir. Par exemple, chaque adhérent de la mutuelle pourra bénéficier du remboursement de sa licence sportive ou de sa cotisation associative à hauteur de 40€.

VOTRE COMMUNE ET MUTUELLE JUST SONT PARTENAIRES POUR VOTRE PROTECTION SANTÉ.

Comme tous les habitants de votre commune, vous pouvez profiter des avantages d'une mutuelle solidaire.

- Des tarifs réduits* négociés par votre commune
- Une adhésion dès le lendemain⁽¹⁾ sans délai de carence
- Vos démarches administratives prises en charge par votre conseiller
- Aucun critère de souscription, ni questionnaire médical
- Des avantages inclus dans toutes les formules (remboursement de la licence sportive à hauteur de 40 €⁽²⁾, accès à la téléconsultation médicale⁽³⁾...)
- Une couverture de qualité sur les 6 postes essentiels de dépenses de santé :


HOSPITALISATION


SOINS COURANTS


AUDITIF


DENTAIRE


OPTIQUE


BIEN-ÊTRE ET PRÉVENTION





Obtenez votre devis en 2 minutes :

Sur just.fr en flashant le QR Code





Choisissez votre rendez-vous sur just.fr ou en appelant le

0 809 546 000

Service gratuit + prix appel



*Tarifs négociés selon accord mis en place entre la Mutuelle Just et la commune partenaire. (1) Sous réserve du délai de résiliation de votre ancienne mutuelle. (2) Remboursement de la licence sportive à hauteur de 40 € par an et par bénéficiaire. Sur présentation d'une attestation à un club ou une association sportive en cours de validité autorisée par l'administration. (3) Téléconsultation gratuite sur le site just.fr ou adressée gratuitement à toute personne par courrier en répondant à la demande à MUTUELLE JUST, 53 Avenue de Verdun, 59300 Valenciennes. (4) Service assuré par Tendax Health France SAS, capital 82 100 euros, RCS 503 346 673, 2 rue de Crémant, 75002 Paris, téléphone de téléconsultation disponible 7/7 H 24/24 sur l'application mobile. La Mutuelle Just est agréée aux départements du Nord et de la Mayenne. N° 0824 763 954 100 - 53 Avenue de Verdun CS 30200 - 59006 VALÉNCIENNES CEDEX - Tél. : 0 809 546 000 - Crédit photo : iStock - Impression : Enpaper - Août 23 - Ne pas jeter sur la voie publique.



Une réunion publique aura lieu le mardi 06 février à 18h30 au Trait d'Union.

Des permanences seront bientôt organisées pour vous conseiller et vous soutenir dans vos démarches :
tous les lundis à compter du 19 février en salle des Rebattes (Trait d'Union) de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h00 sur rdv en ligne (www.just.fr/nos-agences) ou par téléphone 0 809 546 000.

Equipements sportifs



Pumptrack : un nouvel équipement de plein air pour tous



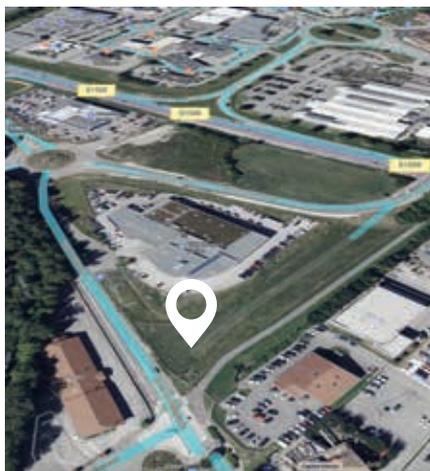
Le projet de pumptrack paysagère est relancé et les travaux d'aménagement vont débuter cette année. Ce nouvel équipement sera polyvalent et accessible à tous les âges et tous les niveaux de pratique.

La pumptrack est une piste en boucle jalonnée d'un enchainement de mouvements de terrain (bosses et virages relevés) permettant de prendre de la vitesse par simple élan, sans le moindre coup de pédale. La pratique peut se faire avec une draisienne, un BMX, un VTT, une trottinette, des rollers, un skateboard... C'est une activité ludique, pédagogique et sportive qui est accessible à tout âge.

Le site comprendra :

- un circuit vert indépendant pour les débutants avec des bosses douces et trois types de virages relevés pour un bon apprentissage.
- un circuit rouge avec des bosses classiques pour tous les niveaux ou sauts inverses
- un circuit bleu polyvalent avec, une ligne droite aux obstacles plus bas que pour le rouge, et une succession de virages relevés.

Ce nouvel équipement sera aménagé à Gillon, entre le concessionnaire Porsche et la voie verte. Les utilisateurs auront la possibilité d'y accéder par la piste cyclable en venant du centre village, ou par le bus (ligne 7). Un parking est également prévu le long de la route de Bellegarde. Le site comprendra du mobilier pour s'asseoir et faire une pause ainsi que de nombreuses plantations qui se rattacheront aux continuités végétales existantes.



Mobilité

Transport en commun en site propre intégral

Projet phare de l'Agglomération, le futur réseau de transport en commun en site propre intégral (TCSPi) permettra d'irriguer tout le territoire sur trois axes clés, cinq branches et une trentaine de kilomètres.

Un réseau de transport en commun en site propre intégral est composé de voies entièrement réservées sur la chaussée aux transports en commun, sur l'intégralité de leur parcours. Ceci permet de garantir ponctualité, fréquence optimale, fluidité et rapidité, et donc de réduire le trafic en voiture.

Trois axes et cinq branches ont été déterminés en fonction du nombre de déplacements qui y sont effectués et de la densité de la population qui y habite et travaille :

- l'axe 1 (environ 17 km), décomposé en 2 branches, entre la commune de Duingt (Rive Ouest du lac) et le quartier des Glaisins via le centre-ville d'Annecy,
- l'axe 2 (environ 8 km), décomposé en 2 branches, entre Seynod et Pringy via le centre-ville d'Annecy,
- l'axe 3 (environ 7 km) entre le centre-ville d'Annecy et Epagny Metz-Tessy.

Pour lancer le projet et la réalisation du premier axe du TCSPi (axe Rive Ouest - Les Glaisins), une enveloppe de 300 millions d'euros a été inscrite au Plan pluriannuel d'investissements du Grand Annecy pour le mandat 2020-2026.

Fin 2022 a débuté une nouvelle phase d'études de faisabilité pour l'ensemble des branches du TCSPi, avec un focus sur la branche Rive Ouest - Les Glaisins et l'étude du mode le plus adapté entre le Bus à Haut Niveau de Service et le tramway pour l'axe Seynod-Pringy.

À l'issue de cette phase d'études approfondies, une concertation préalable sur le projet de TCSPi sera organisée au printemps, avec l'ensemble de la population des 34 communes du Grand Annecy, afin de recueillir tous les avis.



Le nouveau Conseil Municipal Jeunes est en place !

Ils sont 12 élèves de CM1 et de CM2 des groupes scolaires publics La Grenette, La Tuilerie et privé La Pommeraie-Les Sapins, à devenir Conseiller Municipal Jeunes ! Ils sont nommés pour un mandat de deux ans. Ils travailleront sur des thèmes variés : sports, loisirs, environnement, culture, solidarité.



Le 10 octobre, les élus et les agents du service Enfance Jeunesse se sont mobilisés pour assurer l'organisation et le déroulé des élections. Les enseignants ont également été associés à cette démarche citoyenne dès la rentrée scolaire. Des élections « comme les grands » afin d'appréhender le processus démocratique du vote : isolements, bulletins, carte d'électeurs, ont permis aux jeunes d'élire leurs conseillers municipaux.

Ils sont 12 à avoir été élus ! Et sont accompagnés de cinq jeunes du mandat précédent qui ont souhaité poursuivre l'aventure !

Le 10 novembre, les 17 conseillers ont procédé à l'élection d'Eden Chanal, Maire junior, et de Juliette Bui, Maire

adjointe junior pour les deux prochaines années, en présence de leurs familles et des élus.

Lors des deux premières sessions, ils ont échangé sur les projets qu'ils souhaitent poursuivre et sur les thématiques qui leur tiennent à cœur : la sécurité, l'intergénérationnel, les transports, les activités...

Eden Chanal, élu maire

« Le maire ne travaille pas tout seul », précise Eden. « Mon but est de monter des projets avec les autres conseillers pour que les citoyens d'Epagny Metz-Tessy soient bien dans leur commune, tous sans exception. Je trouve intéressant pour la commune de faire voter les jeunes et de savoir ce qu'ils pensent, ce qu'ils veulent

aménager, ce qu'ils n'aiment pas... C'est bien si les adultes tiennent compte de notre avis. »

La jeunesse, c'est notre avenir !

« La jeunesse, c'est notre avenir », affirme Christophe Akelian, conseiller délégué action civique jeunes. « C'est elle qui va construire le monde de demain. Il est donc important de mettre en place ce CMJ pour répondre aux attentes des jeunes et les mettre un peu face à leurs responsabilités de citoyens, les amener à aller vers les autres pour recevoir leurs attentes, leurs besoins. Notre petit cheval de bataille, c'est le harcèlement. On va mettre des actions en place par rapport à ça car ce qui est important, c'est le bien-être et le bien vivre sur notre commune d'Epagny Metz-Tessy ».



Voyage des élus du CMJ à Paris

Paris s'éveille ! Paris ville lumière, ville républicaine, berceau de la démocratie. C'est dans cette ville que les élus sortants du Conseil Municipal Jeunes se sont rendus le 29 novembre.

Un réveil aux aurores et une journée chargée les attendaient. Au programme, la découverte de l'avenue des Champs-Élysées, la visite de l'Arc de Triomphe et son superbe point de vue sur l'ensemble de la capitale.

Puis c'est au Sénat que les jeunes se sont rendus : visite des bâtiments guidée par l'assistante parlementaire de Cyril Pellevat, sénateur de Haute-Savoie. Les jeunes ont échangé avec nos trois sénateurs Haut-Savoyards et assisté à une session du Sénat "Les questions au gouvernement du mercredi". Suite à cela, direction le Panthéon, puis la cathédrale Notre-Dame et enfin l'hôtel de ville de Paris, déjà prêt à accueillir les Jeux Olympiques 2024.

Une journée riche pour nos jeunes qui clôture deux ans de mandat. C'est avec des étoiles plein les yeux et des centaines de photos que s'est terminée cette sortie parisienne !

Un premier congrès dédié aux jeunes élus

Le 18 novembre, la commune d'Epagny Metz-Tessy a accueilli le premier congrès de l'Association des Conseils Municipaux Jeunes et Enfants de Haute-Savoie (ACMJE 74) à la salle Trait d'union. Cet évènement dédié aux jeunes élus a séduit près de 150 participants venus de tout le département.



L'idée du congrès a séduit les Épatesserans. « Nous avons tout de suite adhéré à ce projet et travaillé à sa concrétisation depuis mars. La salle du Trait d'Union a été mise gracieusement à disposition de l'évènement. Les jeunes ont participé à des ateliers et se sont positionnés sur les problématiques qui les intéressaient. Lors de la prochaine réunion du conseil municipal, ils feront un retour sur ce qu'ils ont vécu et appris pour dynamiser notre CMJ et donc notre commune. On aborde des sujets tels que la sécurité, le budget ou comment on construit la commune de demain... On se rend compte que certains jeunes sont déjà très à l'aise et connaissent très bien le système administratif français. Je suis très étonné de voir leur implication et leurs connaissances, je les vois sans problème être élus plus tard », précise Christophe Akelian, conseiller délégué action civique jeunes.

150 élus de 15 Conseils Municipaux Jeunes et Enfants se sont réunis, le samedi 18 novembre 2023, pour participer à la 1^{ère} édition du Congrès Départemental des CMJ/CME.

Cet évènement, organisé par l'ACMJE74 (Association des Conseils Municipaux des Jeunes et des Enfants de la Haute-Savoie) s'est déroulé au complexe de Sous-Lettraz, en présence d'élus communaux, départementaux et sénatoriaux, dont Roland Daviet qui a introduit cet évènement départemental aux côtés de Sabrina Ancel (Maire de St Jean-de-Tholome) Boris Avouac (Maire de St Laurent) et son adjoint, Xavier Puis.

Ce congrès des CMJ/CME a vocation à permettre aux jeunes élus de se rencontrer, d'échanger et d'acquérir des

connaissances, des compétences par le biais d'ateliers thématiques diversifiés :

- Jeu « secouriste » sur les gestes qui sauvent (Patrice Jupille),
- « Sensibiliser et comprendre les causes et les conséquences du dérèglement climatique » (Fresque du climat),
- « Jeu de rôle » dans la peau des conseillers municipaux (Mathieu Milhau),
- « Prévention des conduites à risque et cyberharcèlement (la Gendarmerie),
- « La forêt et vous ! j'agis pour respecter la forêt » (Office National des Forêts),
- « Esprit critique - Accord et désaccord, débattre sans se battre » (FOL 74),
- « Discrimination - Repère et identifie ton quotidien des risques de rupture d'égalité de traitement » (FOL 74),
- « Pourquoi et comment créer un CMJ/CME » pour les encadrants (Jean Vidal).



Infrastructures, mobilités

Pistes cyclables

Sous maîtrise d'ouvrage du Grand Annecy, le maillage cyclable se poursuit sur notre commune.

- **Gillon / route de Bellegarde** : le chantier touche à sa fin. Le tronçon est en attente de finition (marquage au sol) à cause des intempéries de l'hiver mais il est opérationnel. Ce chantier permet de traiter deux points noirs cyclables : la traversée de la bretelle d'insertion vers la RD3508 et la traversée de la route de Bellegarde à la sortie de la piste cyclable de Leroy Merlin.



- **Route Départementale 908b** : les travaux le long de la RD908b sont en cours pour permettre la jonction entre le giratoire de la Grenette et la rue de Champlanche (fin programmée en mars 2024). La suite sera réalisée par le promoteur (projet Gardenia), dès que les conditions météorologiques seront plus favorables afin de rejoindre la rue du Mont Baron.
- **Côte Merle** : les études avancent, la consultation des entreprises va débiter pour une exécution des travaux l'été prochain.

À terme, il sera ainsi possible d'aller de Meythet à Bromines sans quitter la piste cyclable ou la voie verte.

Révision des zones 30

Cet automne, la commune a procédé à la révision de ses zones 30 afin d'améliorer la sécurité des usagers sur l'ensemble de son territoire.

« Plusieurs constats nous ont amenés à réviser les zones 30 », explique Ronan Lavielle, Chef de la Police municipale mutualisée. « Tout d'abord, on note une vitesse excessive et l'augmentation des véhicules sur les routes de la commune. De plus, la densification de l'urbanisation a mis fin à la discontinuité de territoire entre les deux communes historiques Epagny et Metz-Tessy. Enfin, on procède à l'extinction de l'éclairage public en cœur de nuit. L'objectif de cette révision est de sécuriser les déplacements de chacun à toute heure et de créer un équilibre entre la circulation automobile et les modes doux. »

La signalisation a été reprise et renforcée. Les panneaux de signalisation verticale ont été complétés par un marquage au sol en entrée et sortie de zone, ainsi qu'en rappel sur le parcours. L'installation de radars pédagogiques permettra d'obtenir des statistiques et d'adapter la mise en place de contrôles.

Nouvelles fresques au rond-point Grenette

Durant l'automne, le collectif Medlakolor est intervenu au niveau du rond-point Grenette pour réaliser trois nouvelles fresques, sous maîtrise d'ouvrage départementale et avec l'avis des élus de la commune pour le choix du thème, "Vergers et nature".

Ainsi, le transformateur électrique s'est paré d'un paysage de montagne, d'un renard espiègle et d'un écureuil avec ses noisettes ; le local technique accueille un champ de blé, une libellule, un épouvantail et des pêches bien charnues. Dans la continuité, des pêcheurs et un petit village de campagne ont masqué le mur bordant la départementale. « C'est un plaisir de venir travailler sur la commune d'Epagny Metz-Tessy », se réjouit Stéphane Gerbeaud, artiste graffeur. « Le chantier s'est bien passé, l'accueil a été très bon et beaucoup de personnes se sont arrêtées pour me féliciter ! »



Actiparc

La zone Actiparc poursuit son développement en bordure de la RD3508, face à Leroy Merlin. Elle est désormais remplie à 50%.

Sur les six lots que compte le permis d'aménager, trois accueillent des constructions : le magasin d'alimentation O' Tera (ouvert début 2022), la concession BMW Voitures Motos Mini (ouverte en décembre 2023) et l'immeuble de bureaux Le Corail. Ce dernier sera livré à la fin de ce trimestre.



À terme, il accueillera de nombreux professionnels : cabinet comptable, architecte, agence de communication, service informatique, notaires mais aussi dentistes, médecins et la société Ivoclar, spécialisée dans la fabrication et la fourniture de produits et matériels dentaires à destination des chirurgiens-dentistes et prothésistes dentaires.

Opensky : où en est le chantier ?



Les intempéries ont perturbé l'avancement des travaux du projet Opensky au cœur du Grand Epagny.

L'étanchéité a été réalisée, la pose de la charpente des bâtiments commerciaux et du parking silo touche à sa fin, l'installation du bardage est en cours et la pose des vitrines sera finie d'ici fin janvier.

La livraison des premières coques commerciales devrait avoir lieu en février. L'ouverture de l'ensemble du centre commercial est prévue en septembre 2024.

Le projet dessiné par l'architecte italien Gianni Ranaulo comprend une dizaine de moyennes surfaces, un pôle de restaurants et des loisirs organisés autour d'un maillage piéton paysager inédit.

Il fait la part belle aux espaces verts et aux modes doux. Derrière ses façades, il loge un parking silo de 600 places complètement intégré.

Le PLUi-HMB du Grand Annecy prend forme



Le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) du Grand Annecy a été débattu en Conseil communautaire le 29 juin 2023. Avec ce document stratégique, le territoire s'engage dans un projet ambitieux, au service de la transition écologique. En septembre, plusieurs centaines de participants sont venus s'informer et échanger sur le futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal qui en découlera.

Les multiples facettes du PADD à la loupe

Conçues pour que chacun puisse s'approprier les objectifs du PADD, découvrir les orientations qu'il recouvre et les actions concrètes qui en découlent, les cinq soirées-débats organisées par le Grand Annecy ont été riches en discussions. Selon une formule originale et participative, chaque réunion abordait une thématique particulière en présence d'élus, d'experts et d'acteurs du territoire, pour croiser les regards et bénéficier de différents retours d'expériences. Au programme : la construction de logements accessibles à tous, les mobilités et le principe de « la ville du ¼ d'heure », le développement économique durable, le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) des sols pour préserver les espaces naturels,

forestiers et agricoles ou encore la diversification de l'agriculture.

Pour accéder au support de présentation des soirées débat : www.grandannecy-plui.fr/pages/la-mediathèque

Et maintenant, cap sur le règlement !

Aujourd'hui, une nouvelle étape du PLUi-HMB s'est engagée, avec l'élaboration des différents documents qui concrétisent les orientations du PADD. Il s'agit notamment du « zonage », qui fixera les règles d'utilisation du sol en matière de construction et d'aménagement. Mais également des OAP (Orientations d'aménagement et de programmation), véritables guides pour favoriser la qualité

architecturale, urbaine et paysagère des projets et des POA (Programmes d'Orientations et d'Actions) qui détaillent les mesures nécessaires à la mise en œuvre des politiques d'habitat et de mobilités.

Découvrez les prochaines étapes de l'élaboration du PLUi en vidéo : <https://youtu.be/fOAvyXBL6g>

De nouvelles réunions d'informations sur l'élaboration du PLUi-HMB auront lieu dans les prochains mois pour informer les acteurs et habitants du territoire de l'avancée de ce projet structurant.

➤ Plus d'info sur : grandannecy-plui.fr

Pacte pour le climat et plantation d'arbres au Vallon du Fier par les 34 Maires du Grand Annecy. Objectif : améliorer la forêt !

Fragilisé par les sécheresses successives et attaqué par le scolyte, le bois des Îles, d'une superficie de 120 hectares et situé dans le vallon du Fier, avait dû subir une importante coupe sanitaire pour stopper la progression de l'insecte ravageur.



En décembre dernier, Frédérique Lardet, Présidente de l'Agglomération du Grand Annecy, Céline Bruner, Directrice de Outdoor Sports Valley et François-Xavier Nicot, Directeur de l'Agence ONF Savoie-Mont-Blanc ont convié les maires des 34 communes de l'Agglomération du Grand Annecy à une plantation d'arbres.

Réseau engagé pour le développement économique de la filière outdoor, ainsi que la promotion des pratiques sportives et la préservation des espaces naturels, l'association Outdoor Sports Valley - OSV - a souhaité s'investir à hauteur de 25 000 € dans une opération de mécénat au profit de l'environnement au travers du Fonds ONF « Agir pour la forêt ».

Très apprécié des Grand Annéciens, le bois des Îles est géré par l'Office National de Forêts (ONF) dans le cadre du régime forestier. Le reboisement de ce parcellaire forestier de 2 hectares est prévu avec la plantation de 1 200 plants d'essences diversifiées et adaptées

au dérèglement climatique. Pour ce chantier, le Grand Annecy prend à sa charge le solde à hauteur de 6 280 € HT, ainsi répartis : la fourniture des plants, piquets et protections individuelles anti-gibier, soit 2 380 euros HT, l'entretien de la plantation des années n+2 à n+3, sur devis présenté annuellement par l'ONF, à hauteur de 3 900 euros HT.

Trois espèces d'arbres ont été sélectionnées par l'ONF : le Pin Laricio de Calabre, le Cèdre de l'Atlas et le Chêne pubescent. Frédérique Lardet, dans son allocution, a parlé « d'un projet qui a beaucoup de sens, préparant l'avenir pour nos jeunes avec des arbres qui vivront plus de cent ans ». Elle a rappelé que « cette action s'inscrit dans le programme 250 000 arbres en 2050 portée par le Grand Annecy. »

Cyrille Constantin, responsable de l'ONF pour la région Auvergne Rhône-Alpes, a précisé : « la forêt contribue à la sauvegarde de l'environnement

de plusieurs façons : elle atténue le changement climatique en stockant le carbone dans le bois, fournit une ressource durable et une énergie renouvelable, préserve la biodiversité et joue un rôle important dans le cycle de l'eau ».





Déchets alimentaires, une ressource à valoriser !

Que vous habitiez en appartement ou en maison, le Grand Annecy vous accompagne en vous proposant une solution pour valoriser vos déchets alimentaires.

Les restes de repas, épluchures, fruits et légumes abîmés, coquilles d'œufs, marc de café, thé... représentent un tiers du poids de la poubelle. La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire vise à accélérer leur valorisation en imposant leur tri à la source. C'est pourquoi l'Agglomération met gratuitement à votre disposition un composteur individuel ou partagé, ou un lombricomposteur.

Trois solutions pour composter ses déchets organiques :

SOLUTION 1

Vous habitez en maison avec un petit jardin ? Testez le compostage individuel !

Pour installer un composteur, il suffit d'avoir un petit morceau de terrain plat enherbé de préférence mi-ombre, mi-soleil et facile d'accès pour vider son petit seau de cuisine aussi régulièrement que nécessaire. Pour obtenir un joli compost, quelques règles sont à respecter. Il faut varier les apports en mélangeant les déchets humides de cuisine avec des déchets secs de jardins (feuilles, un peu de pelouse séchée...) ou à défaut en ajoutant de la paille, brasser le compost avec une fourche pour l'aérer et surveiller son taux d'humidité : il ne doit être ni trop humide, ni trop sec. Environ 9 mois plus tard, vous obtiendrez un engrais naturel de qualité que vous pourrez utiliser pour nourrir vos plantes ou votre potager.

SOLUTION 2

Vous habitez en appartement ? 2 solutions s'offrent à vous !

Vous pouvez opter pour le **lombricompostage**. Ce sont des vers spécifiques qui mangent vos déchets, appelés « vers de compostage ». Ils diffèrent des vers de terre qui aèrent et nourrissent les sols. Le processus est simple, mais nécessite plus de suivi qu'un



compostage en bac, car ces vers sont plus fragiles et ne mangent pas tout ! On dépose ses déchets alimentaires dans le premier bac en coupant les gros morceaux pour faciliter leur décomposition par les vers et en évitant certains aliments peu digestes pour eux, comme l'ail, l'oignon ou les feuilles de rhubarbe ou d'épinards... Quand le bac est plein, on rajoute un étage supplémentaire pour déposer ses déchets alimentaires. Les vers vont monter dans ce bac pour se nourrir. Au bout de 6 mois, on peut récupérer du compost, mais également un jus utilisable en engrais en le diluant avec de l'eau.

Si vous avez un espace vert adapté en pied d'immeuble pour installer trois bacs à compost (pour l'apport de déchets alimentaires, le stock de broyat et la maturation du compost), la copropriété peut installer un **site de compostage partagé**. Pour un bon fonctionnement, il faut deux référents dans la copropriété, au minimum cinq foyers participants et la validation du site se fait en assemblée générale de copropriété. Le Grand Annecy forme et accompagne les référents tout au long du processus de compostage.

Le compostage est une pratique simple à la portée de tous. Alors tentez l'expérience, vous réduirez drastiquement

vos déchets et les mauvaises odeurs dans votre sac poubelle.

SOLUTION 3

Une collecte expérimentale des déchets alimentaires

Enfin, si vous habitez ou travaillez dans le secteur de Courrier à Annecy, l'écoquartier des Passerelles ou l'avenue de la République à Cran-Gevrier, ou bien encore dans le quartier des Marantins, du Pont-Neuf ou le centre-bourg d'Alby-sur-Chéran, vous avez la chance de pouvoir expérimenter une collecte de déchets alimentaires jusqu'à fin avril 2024.

Pour rendre le tri de ces déchets accessibles à tous, le Grand Annecy a installé à l'automne 2023, 39 nouvelles bornes de collecte en apport volontaire. Pour participer, il suffit de récupérer un bio-seau pour trier ses restes de repas, fruits et légumes abîmés, épluchures, marc de café, infusion... et de le vider aussi souvent que nécessaire au point de collecte près de chez soi.

L'Agglomération collecte régulièrement ces déchets et les achemine jusqu'au méthaniseur de Groisy (GAEC des Airelles), où ils sont valorisés en énergie (biogaz) et en engrais.

➤ **Retrouvez toutes les informations sur www.grandannecy.fr**

Une fin d'année rythmée par les événements organisés pas les associations

3^{ème} édition d'Octobre rose

Le 1^{er} octobre, la 3^{ème} édition d'Octobre rose organisée par Les Spiridons a enregistré plus de 800 participants. Deux marches et deux courses de 6 et 12 kms étaient proposées sans classement ni chronométrage. Le nouveau parcours de 6 kms était particulièrement adapté aux familles. Les dons ont été reversés au Comité de dépistage du cancer du sein des Savoie dans le cadre du Sport physique adapté, afin de redonner du mouvement aux corps mutilés par la maladie, de la confiance par le dépassement de soi et du plaisir de partager ensemble des expériences.

> www.spiridonsemt.fr

3^{ème} édition de la Machu'Night

Le 21 octobre, 300 coureurs et marcheurs se sont élancés, lampe frontale allumée, sur les sentiers de la Machu'Night. Organisée par Sportsevents370, cette course a mené les participants du complexe de Sous-Lettraz à la Forêt des Îles en traversant les sites naturels de la commune. Cette 3^{ème} édition de la Machu'Night a permis de faire un don de 1 500 € à l'Association Cassandra qui lutte contre la leucémie et les cancers pédiatriques.

> sportsevents370.org
> www.associationcassandra.org

Succès pour la Fête de la châtaigne

Samedi 25 novembre, le Comité des fêtes de Metz-Tessy a organisé sa 5^e Fête de la Châtaigne sur le parking de Sous-Lettraz. Les visiteurs ont pu se régaler avec les 150 kg de châtaignes grillées au feu de bois, les 140 kg de boudins à la chaudière des Patoisants de Marcellaz, le fromage blanc, les huîtres, les assiettes apéro et le bidoyon fraîchement pressé par Epagny animations ! Le groupe Wish a assuré l'animation musicale et le château gonflable a ravi les enfants.

> www.facebook.com/cdfmetztessy74

La Corrida a fait son retour pour le Téléthon

Après dix ans d'interruption, la Corrida de Metz-Tessy a fait son retour samedi 16 décembre à l'occasion du Téléthon. L'évènement a été organisé par Epagny animations, Les Spiridons et Grain'up place de la Grenette. Au programme : des courses jeunes et une handi-course dans l'après-midi suivies d'une corrida mixte en nocturne. Près de 200 participants ont répondu présent et tous ont été ravis de cette animation sportive de fin d'année. Les organisateurs ont décidé de reconduire l'évènement l'an prochain en espérant que les coureurs petits et grands, mais aussi les simples visiteurs, se mobiliseront massivement pour le Téléthon. Retenez dès à présent la date du 14 décembre 2024 !

> epagnyanimation.onlc.fr

Une association d'assistantes maternelles dynamique



L'association « Assmats et Cie » toujours au top avec ses 16 adhérentes de la commune d'Epagny Metz-Tessy et leurs 52 petits protégés.

L'année dernière fut riche en spectacles avec l'intervention des compagnies Amitié, Deo, La Main qui Parle, Octopus et Nat'Ybull, émerveillant petits et grands.

Cette année a commencé fort avec le spectacle « Les Géantes Bleues ». Des animations proposées à tour de rôle par chaque adhérente sont à venir avec au programme des intervenants, de l'éveil musical et des spectacles pour le plus grand bonheur des enfants. Tout ceci grâce à la mairie, grâce aux dons des parents et grâce à l'investissement de chaque adhérente.

Toujours aussi plébiscité, nous réitérons cette année notre vide-grenier petite enfance qui aura lieu le **dimanche 02 juin 2024** où vous pourrez vous inscrire à l'adresse suivante : assmatsetcie@gmail.com. Alors à vos calendriers !



Première édition du marché de Noël "L'Épagnyette"

Les 08, 09 et 10 décembre, les Écureuils du Football club Epagny Metz-Tessy ont organisé leur premier marché de Noël, place Émile Sadoux.

Tout était réuni pour séduire les visiteurs : des stands attractifs pour faire ses achats de Noël, des jeux, du vin chaud, des huîtres et de la tartiflette géante, de la bonne musique avec le groupe Variation Rock, une tombola et une distribution de gourmandises de Noël réalisée par l'incontournable mascotte du club. Une belle réussite assurée par la mobilisation de nombreux bénévoles !

Salon littéraire et gourmand "À Table !"



Près de 800 visiteurs ont participé à la seconde édition du salon littéraire et gourmand "À Table !" le 11 novembre dernier. Amoureux des livres, gourmets et gourmands... Tous ont été conquis par le menu concocté par les bibliothécaires et les bénévoles de l'association Mille Feuilles en lien avec les différents services de la commune.



En prélude au salon, du 06 au 10 novembre, de nombreuses animations hors les murs ont été proposées aux petits comme aux grands : des spectacles (« N'en perdez pas une miette » pour le jeune public et « Gourmandises » pour les adultes), des rencontres d'auteurs de littérature jeunesse au sein des classes, une causerie gourmande avec Thierry Caquais au Café de la Poste, une dictée toquée avec Marcelle Ratafia et une rencontre avec la journaliste Valérie Duclos... tout autant d'événements qui ont aiguisé les papilles des participants avant le grand jour.

Le samedi, le salon a été inauguré dès la fin de la cérémonie de l'armistice, permettant ainsi à tous de se retrouver au Trait d'Union pour partager le verre de

l'amitié et découvrir cette manifestation culturelle.

Invité d'honneur du salon, le chef trois étoiles Laurent Petit a présenté son carnet « Recette de vie », recueil de ses pensées les plus intimes sur le parcours qui l'a construit et emmené vers les sommets de la gastronomie. À côté des rencontres et séances dédiées avec les auteurs, les visiteurs ont pu faire des emplettes littéraires ou gourmandes auprès des nombreux exposants présents, participer à l'escape game spécialement créé pour l'occasion par les bibliothécaires, admirer l'exposition « Champignons » proposée par Art by Friends ou participer à des ateliers comme celui sur la farine animé par Terre d'Union.

Et c'est tout naturellement "à Table" que s'est terminé cet événement avec un dîner quizz « Quand l'appétit va, tout va ! » sur la thématique d'Astérix à l'Auberge de Ferrières ! Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !



**Le programme hiver
des bibliothèques
est en ligne !**



Au programme de cet hiver, des ateliers créatifs ou d'écriture, des rencontres, des temps de lecture... Télécharger le programme sur le site internet de la commune ou directement au sein des bibliothèques et pensez à vous inscrire !

La saison de glisse sur glace se poursuit

Le parc glacé a fait son retour sous la Grenette mi-novembre pour le plus grand plaisir des adeptes de la glisse sur glace.



Les spectacles donnés lors de son inauguration le 26 novembre ont conquis un large public. Fidèle au rendez-vous, Philippe Candeloro a assuré le show aux côtés des jeunes pousses et des champions internationaux du SGA (Sports de glace d'Annecy). Les patineurs artistiques annéciens ont de nouveau brillé lors de la cérémonie des vœux à la population le 14 janvier.



Être à l'abri sous la Grenette permet d'accueillir le public et de maintenir les séances pour les scolaires, les multi-accueils et l'accueil de loisirs en cas de mauvaises conditions météo ; l'utilisation du site est donc optimisée. « *C'est un gros avantage* », se réjouit Didier Lucine, chargé de la gestion et de l'animation du parc glacé pour le SGA. « *Cette année, à côté de la patinoire, du circuit de mini-quads et du toboggan, nous proposons de la petite restauration les samedis et dimanches midis. C'est un bon moyen de créer du lien social au centre du village !* ».

➤ **Le parc glacé reste ouvert jusqu'au 03 mars, les mercredis, samedis et dimanches en période scolaire et tous les jours pendant les vacances, de 10h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.**



Sortie théâtre "Carole"



©Photo Yannick Perrin

Dans le cadre de sa programmation culturelle, le service Vie associative et culturelle propose une pièce de théâtre « Carole », comédie tout public à partir de 10 ans, le jeudi 1^{er} février 2024 à 20h00, à la Salle Le Trait d'Union.

Aujourd'hui, c'est un grand bouleversement chez les Piraillet ! Carole s'apprête à quitter ses parents et sa montagne natale, pour partir vivre son rêve d'actrice à Paris.

Pour Carole, c'est la promesse d'une vie nouvelle, et une échéance très importante : elle doit passer un casting pour jouer dans un film aux côtés de Jean Dujardin ! Alors que sa mère a déjà des paillettes plein les yeux à l'idée de la voir en haut de l'affiche, son père, ancré dans sa ruralité, n'aime ni les parisiens, ni le cinéma... D'ailleurs c'est qui Jean Dujardin ?

Et comme rien ne se passe jamais comme prévu, la situation va vite déraiser, et ces parents « si ordinaires » vont se révéler sous un jour nouveau. Et si les plus grands talents du cinéma français vivaient sous notre propre toit ?

Durée 1h25. Tout public à partir de 10 ans. Billetterie en ligne sur le site internet de la commune ou règlement sur place par chèque ou espèces.

Avec le soutien de la Ville d'Annecy et du Département de la Haute-Savoie. Coproduction Espace Culturel La Ferme - Commune d'Argonay. En partenariat avec l'Espace Culturel La Traverse - Commune du Bourget du Lac. Membre de La Coopérative Artistique des Collines - Annecy.

Jusqu'au 03 mars 2024

Patinoire

Mercredi, samedi, dimanche :
10h30-12h30 / 14h00-18h00.
Tous les jours pendant les vacances scolaires.

> Place de la Grenette
Infos sur www.epagnymetztesy.fr

FÉVRIER 2024

Jeudi 1^{er} février à 20h00



Pièce de théâtre "Carole",
> Salle Le Trait d'Union
Réservation en ligne
www.epagnymetztesy.fr ou directement sur place (espèces ou chèque)

Samedi 17 février à 19h30

Repas dansant de l'Etoile Sportive de Basket
> Salle Le Trait d'Union

Dimanche 25 février à 14h00

Loto des enfants du FC Epagny Metz-Tessy
(ouverture des portes à partir de 13h00)
> Salle Aravis
Infos : asepagnymetztesy@gmail.com / fcepagnymetztesy.footeo.com

MARS 2024

Samedi 09 mars de 14h à 18h

Forum jobs d'été
pour les 16-25 ans
> Complexe Sous-Lettraz

Samedi 17 mars à 19h30

Soirée de la Saint-Patrick
Organisée par le FC Epagny Metz-Tessy
> Salle Aravis
Infos : asepagnymetztesy@gmail.com / fcepagnymetztesy.footeo.com

Samedi 23 mars

à partir de 14h00



Carnaval
Organisé par les trois associations de parents d'élèves. Départ à 15h00 du Complexe Sous-Lettraz en direction de la salle d'Animation Rurale (SAR).

AVRIL 2024

Samedi 06 avril à 16h00

Boum de printemps
Organisée par l'APE Tuilerie
> Salle d'Animation Rurale (SAR)
Infos : contact@apetuilerie.fr

Dimanche 28 avril

à partir de 8h00
Tournoi de baby-foot
Organisé par le Comité des Fêtes de Metz-Tessy. 20 euros la doublette.
> Salle Animation Grenette
Infos : cdfmetztessy74@gmail.com

MAI 2024

Jeudi 08 mai

Commémoration du 08 mai 1945
> Place de la Grenette, Metz-Tessy village
Infos sur www.epagnymetztesy.fr

Dimanche 19 mai

Vide grenier
Organisé par l'APEL La Pommeraie - Les Sapins.
Infos : apel.pommerraie@orange.fr

Jeudi 23 mai

Journée de l'environnement
Organisée par le service Vie associative et culturelle.
> Complexe Sous-Lettraz

Dimanche 26 mai

Vide grenier
Organisé par Epagny Animations.
Infos et Inscriptions : www.epagnyanimation.onlc.fr

JUIN 2024

Samedi 1^{er} juin



Tournoi de Basket
Journée et soirée. Organisé par l'Étoile Sportive de Basket.
> Complexe Sous-Lettraz

Dimanche 02 juin

Vide-grenier Assmat et Cie
> Salle Le Trait d'Union
Infos : assmatsetcie@gmail.com

Samedi 08 juin

Fête de l'École
Organisée par les Amis de l'école.
> Groupe scolaire Grenette

Dimanche 09 juin

Élections européennes.
> Salle Le Trait d'Union

Samedi 15 juin

Fête de l'École Privée La Pommeraie Les Sapins
> Complexe Sous-Lettraz et école
Infos : apel.pommerraie@orange.fr

Dimanche 16 juin

Tournoi de pétanque
> Complexe Sous-Lettraz
Infos : asepagnymetztesy@gmail.com / fcepagnymetztesy.footeo.com

Tu sais que la commune propose une mutuelle à tarifs réduits* ?

+ d'infos en p.10 de ce bulletin !

Une réunion publique aura lieu le mardi 6 février à 18h30 au Trait d'Union

MAIRIE D'EPAGNY METZ-TESSY

Horaires d'ouverture accueil général

EPAGNY

Lundi au jeudi... 08h30-12h00 /
13h30-17h30
Vendredi..... 08h30-12h00

METZ-TESSY

Lundi..... 08h30-12h00 /
13h30-17h30
Mardi..... 13h30-17h30
Mer. au..... 08h30-12h00 /
vendredi 13h30-17h30
Samedi..... 09h00-11h30
(sauf vacances scolaires)

143, rue de la République
74330 Epagny Metz-Tessy
Tél. 04 50 22 04 71
mairie@epagnymetztesy.fr

